

## ÉTUDES SUPÉRIEUSES

### envers les **ÉLÈVES** en situation de handicap

L'année dernière, un élève de Terminale Vente, en situation de handicap, a obtenu son BAC avec mention et aujourd'hui il suit un parcours en BTS à Esclangon.

Voici quelques infos à diffuser à vos élèves EBEP s'ils veulent poursuivre.

**Le site internet "Mon Parcours Handicap"**  
**accompagne désormais les lycéens et les étudiants**

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>

Site d'information, d'orientation et de services pour les personnes en situation de handicap.

Dans la rubrique « Études supérieures et handicap » lycéens et étudiants en situation de handicap trouveront les clés pour les encourager à poursuivre des études, les informer sur les accompagnements possibles et les aides existantes.

Rentrée 2020, les jeunes en situation de handicap ne représentaient que 1,82 % des étudiants.

